

LYCEE DESCARTES
PLACE JEAN COURTIN
B.P. N° 768
10106 RABAT
☎ : 0537 6 8 9 1 2 0

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

N° DE SEANCE : CE EXTRAORDINAIRE N°01

Conseil d'établissement extraordinaire
du JEUDI 09 OCTOBRE 2025

N° IDENTIFICATION DU LYCEE : 3500005D
09/10/2025

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LYCEE DESCARTES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
09 octobre 2025 – Report du 06/10/2025 -

Liste de présence

Membres avec voix délibérative :	Emargement
Mme ESNAULT Guylène <i>excusée et remplacée par</i> M. LASSAUX Bruno	X
M. CUILHÉ François	X
Mme DELHOMMEAU Agathe	X
Mme CADEAU Marie	X
Mme GUYOMARD Delphine	X
Mme DE LA GIRONIÈRE Stéphanie	X
M. ACKERMANN Gauthier	X
Mme HAJJI FIACRE Ilham <i>excusée et remplacée par</i> M. KRUCZEC Alexandre	X
Mme BARTLAKOWSKI Aurore	X
Mme SOUALI Anne-Claire	Abs
M. MEURANT Romain	Abs
Mme SADKI Rachida	X
Mme EL ALAMI EL FELLOUSSE Lalla Soumaya	X
Mme KADIRI Habiba <i>excusée et remplacée par</i> Mme GMIRA Houda	X

Mme MOUDDEN née BELAOUCHI Nawal	Abs
M. FECHTALI Taoufiq	Abs
Elève AMRANI Adam, 2°08	Abs
Elève ZNIBER Réda, T°10	X
Membres avec voix consultative :	Emargement
M. RAMADOUR Olivier	Excusé
Mme STRI Sara	Excusée
Mme FREJ Isabelle	Excusée
Mme BELCAID Khadija	Abs
M. LESCRAINIER Mathieu	X
Mme BOURGEOIS Marie-José	X
M. GHARBI Mourad	X
IHDA Lilya, 1°09 Vice-Présidente du Conseil des délégués pour la vie lycéenne – suppléante -	X

Ordre du jour :

- Fermeture de la 1^{ère} année de CPGE à la rentrée 2026
- Fermeture de la 2^{ème} année de CPGE à la rentrée 2027

Fermeture de postes à la rentrée 2026 :

- SES : N° 11225
- Histoire Géographie : N° 11816
- Mathématiques : N° 13131

Ouverture de la séance à 8h30 par M. Cuilhé.

12 votants / 16 présents.

Présentation des nouveaux membres.

Propos liminaires FSU SNES.

Secrétariat de séance : Mme Delhommeau et secrétaire adjoint : M. Ackermann.

Nous sommes là pour émettre un avis formé sur

- La fermeture de la 1^{ère} année de CPGE en 2026
- La fermeture de la 2^{ème} année de CPGE en 2027
- SES 11225
- HG 11816
- MATHS 13131

M. le Proviseur présente les points qui sont à l'ordre du jour et précise qu'il s'agit de donner un avis formé sur la fermeture de la CPGE

Il revient ensuite sur l'historique de la structure et revient sur son constat : les effectifs déclinent depuis les années COVID. Aujourd'hui 9 élèves en première année. La stratégie de la nouvelle administration était de "réduire la voilure" en passant de 4 parcours à 2. Le Proviseur rappelle que l'équipe de direction et les enseignants ont consacré beaucoup d'effort à la communication, et il explique avoir obtenu un "moratoire" de l'Agence mais les inscriptions d'élèves ne sont pas à la hauteur des attentes. Sur ce constat, l'Agence a demandé une remontée des données statistiques. Le proviseur énonce alors le bilan : " ça rapporte 1 et ça coûte 5". Il précise que c'est la réalité économique qui devient de plus en plus prégnante. L'Agence a donc décidé de fermer la structure. Il précise qu'il a conscience que derrière les numéros, il y a des hommes mais que ces personnels sont bien accompagnés. Ils doivent être reçus par la RH de l'Agence.

Le Proviseur souhaite apporter ensuite une précision quant aux fermetures de postes d'enseignants formateurs. Il explique qu'il s'agit d'un redéploiement et non de fermetures.

Représentants élus de la FSU : Le redéploiement a donné lieu à la fermeture des postes dans notre établissement. Lors de la dernière cellule de formation continue, le Proviseur a expliqué la limitation à deux stages du fait aussi de la lourdeur du travail des enseignants formateurs.

Mme la SG insiste quant à elle sur les absences d'enseignants que cela générerait.

Représentants élus de la FSU : Intervention pour expliquer d'abord qu'il est conscient de la charge de travail des collègues formateurs et qu'en gardant les postes au lycée et en ouvrant des postes dans les autres établissements, tous les collègues seraient gagnants. En réponse à Mme la SG, si l'on poursuivait cette logique des absences liées aux formations, les personnels n'auraient bientôt plus de formations...

M. le Proviseur revient au sujet initial en expliquant que le contexte général est peu réjouissant et qu'il y aura d'autres fermetures.

Arrivée du 3^{ème} représentant élus FSU à 8h18 (13 votants / 17 présents).

Question du SNES sur le « statut » des postes fermés, sont-ils ciblés CPGE ?

Réponse : Les postes fermés concernent des enseignants qui interviennent en CPGE. 2 sur les trois sont « ciblés » CPGE

Mme la SG explique que les frais de scolarité ne recouvrent pas les frais liés à la rémunération des enseignants, notamment avec la prise en charge de la pension civile qui est très lourde.

M. le Proviseur ajoute que les collègues sont recrutés par l'Inspection Générale et que cela apparaît dans le contrat des collègues et il précise que pour les trois postes en question, il s'agit de contrats CPGE.

FSU : Nous intervenons pour contredire la direction. Deux contrats sont CPGE et un contrat est rattaché au lycée Descartes : il n'est pas normal qu'il ferme.

Le proviseur admet que le collègue est détaché au lycée Descartes et explique qu'il étudie avec le collègue toutes les possibilités pour trouver une solution satisfaisante.

Une APE intervient pour demander si l'AEFE a une stratégie.

La SG répond que la réflexion est engagée en France, au Conseil d'Administration de l'AEFE et que cela relève du Ministère des Affaires Étrangères (MAE). Le Proviseur ajoute que la direction de l'Agence reconsidère le modèle économique de sa structure et le modèle des Établissements en Gestion Directe.

Le Proviseur explique que tout le monde a en tête la fermeture de la structure CPGE depuis 4 ou 5 ans. Il reconnaît que cette annonce est brutale. Elle intervient cependant en début d'année, ce qui va permettre d'accompagner les personnels dans le calendrier des demandes de mutation : retour en France ou maintien dans le réseau dans le cadre d'une mesure de « carte scolaire »

La FSU demande quels efforts l'AEFE a fourni pour sauvegarder la CPGE. Le Proviseur répond que pendant deux années, l'Agence a étudié de près en attendant que le lycée fasse la démonstration que le modèle était soutenable.

Mme la SG ajoute que, pour mémoire, sur trois CPGE, deux ont déjà fermées pour les mêmes raisons malgré un fort investissement de l'AEFE.

Une élue CAPE remarque que la courbe des inscriptions est très variable et qu'elle ne préjuge de rien pour l'avenir.

Représentant de la FSU : A aucun moment les collègues n'ont été informés de la fragilité de la structure. S'ils avaient été avertis, ils auraient sans doute fait un autre choix. On ne comprend pas pourquoi l'ordre du jour ne prévoit pas la fermeture des quatre postes pour l'année 2026-2027.

Le Proviseur répond qu'il espère garder un support qui pourrait ne pas fermer sur les 4. Cela sera l'objet d'une discussion avec l'AEFE dans le cadre du dialogue de gestion.

Représentant de la FSU : si on vote la fermeture de la CPGE, de fait les collègues recrutés en CPGE vont perdre leur poste.

La Direction répond qu'elle se laisse une souplesse sur ce point et que rien n'est arrêté pour le moment. Il faut étudier avec précision le statut et la situation de chacun des enseignants.

Représentant de la FSU : Cette réponse manque clairement de transparence : les 4 collègues concernés vont-ils se retrouver en concurrence ? Pour quel statut ? Selon quelles règles ?

Proviseur : Il n'y aura pas de concurrence entre les enseignants mais une analyse objective de leur situation.

Un représentant de la FSU revient ensuite plus précisément sur le poste d'un collègue dont le contrat le rattache au lycée Descartes et non à la CPGE. La fermeture de ce poste risque de poser le problème d'un grave précédent.

La direction ne partage pas cette inquiétude...

Représentant de la FSU : Comment la situation des 4 postes va-t-elle être étudiée ? Le proviseur répond qu'il va rencontrer le DRH de l'Agence et la DGA pendant le séminaire AEFE qui se tiendra au lycée les 13 et 14 octobre.

Représentante des APE : Une communication sera-t-elle faite aux élèves du Lycée Descartes ?

M le Proviseur répond que oui, ainsi qu'aux familles et aux élèves actuellement en 1^{ère} année.

Représentant des élèves : En tant qu'élève il n'a jamais entendu parler de la classe prépa du lycée Descartes.

Le proviseur indique que les professeurs étaient présents à de nombreux événements organisés par le lycée (Salon avenir France, portes ouvertes, etc.) et que l'information a été faite l'an passé auprès de tous les élèves de terminale.

La Représentante élue SGEN pour les personnels non-enseignants demande si c'est le coût de la scolarité qui est le frein ?

Le proviseur répond non et que c'est un phénomène global avec de nombreux éléments à prendre en compte.

Vote

- **Validation de l'ordre du jour** : à l'unanimité
- **Fermeture de la 1ère année CPGE** : 13 votants, 7 contre et 6 pour
- **Fermeture de la 2ème année CPGE** : 13 votants, 7 contre et 6 pour.

La FSU exprime son incompréhension : comment est-ce possible que notre administration vote pour la fermeture de postes. Le contexte est très anxiogène, très inquiétant. Ce vote qui condamne des postes est incompréhensible.

Le Proviseur évoque la situation en France de collègues dont le poste ferme.

La FSU rappelle que nous ne sommes pas en France, que le statut de nos personnels de direction, que nos conditions de travail, que les ambitions que nous affichons sont là pour nous le rappeler chaque jour. Elle insiste sur le fait que nous sommes un EGD.

Au terme de cet échange une suspension de séance est demandée à 8h57

Au retour, 9h03, il est demandé que les votes pour la fermeture des postes se fassent à bulletin secret.

Vote

- **Poste SES 11225** : 7 votes contre dont 3 FSU, 1 abstention, 5 pour
- **Poste HG 11816** : 7 Non / 1 abstention / 5 Pour

La FSU intervient avant le vote pour rappeler que le collègue intervient également en deuxième année. Que va-t-il se passer pour les élèves de 2ème année s'il n'ont plus d'enseignant ?

La direction répond qu'elle trouvera des solutions en interne. Nous demandons si la direction a anticipé une position commune de l'équipe pour exprimer sa solidarité avec le collègue dont le poste va être fermé. La direction répond que qu'elle s'adaptera à la situation.

vote : 7 contre dont 3 FSU , 1 abstention, 5 pour

- Poste Maths 13131 :

La FSU intervient pour demander si le collègue est en fin de contrat.

La direction répond par l'affirmative et passe au vote : 7 contre dont 3 FSU, 1 abstention, 5 pour

Fin de la séance à 9h16.

M. CUILHÉ François Mme DELHOMMEAU Agathe M. ACKERMANN Gauthier



**Proviseur et
Président du CE**



**Provisseure-Adjointe
et secrétaire de séance**

**Représentant des personnels
et secrétaire de séance**

Déclaration liminaire SNES-SNASUB-FSU Conseil d'établissement
extraordinaire Jeudi 09 octobre 2025 - 8 heures

Madame la Proviseure adjointe, présidente de ce Conseil
d'établissement extraordinaire,
Mme la Conseillère culturelle adjointe / Monsieur l'adjoint à
Madame la Conseillère culturelle adjointe,
Madame la Secrétaire générale, Madame la
Proviseure adjointe,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
d'établissement,

En trois années, notre direction a voté la destruction, dans notre établissement, d'un poste de formateur en mathématiques, le n°2770, elle a voté pour la fermeture d'un poste de formateur en Histoire-Géographie, le n°10313, le même scénario s'est reproduit pour un poste en Histoire-Géographie, le n°13141, et l'année passée, notre administration a voté pour la destruction d'un poste en Lettres classiques, le n°13142. Aujourd'hui, elle nous demande de voter la destruction de trois postes supplémentaires, les numéros 11225, 11816 et 13131...
Somme toute, nous allons voter la destruction de numéros, pourquoi s'en émouvoir ?

Le jeudi 7 décembre 2023, M. le Proviseur et chef du pôle Rabat-Kenitra présidait son premier Conseil de Groupement de Gestion. Alors que les représentants élus des personnels FSU du CGG argumentaient avec vigueur pour contester les fermetures de postes, un membre du CGG, représentant élu des parents, s'est adressé au Chef de pôle pour s'étonner du vote des personnels de direction en faveur des fermetures de postes. Le Chef de pôle, ce jour-là, à son premier CGG, a répondu - je cite le procès-verbal de la séance - : *"Nous représentons l'AEFE et sommes loyaux envers notre direction avec qui nous partageons une vision réseau."* C'est avec ces mots

que la mécanique des fermetures de postes s'est poursuivie, administrativement, mécaniquement pourrions-nous dire, froidement.

C'est parce qu'il y a une "*vision réseau*"... nous autres membres du Conseil d'établissement représentants élus ne pouvons pas comprendre la "*vision réseau*" de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et pendant que nous nous demandons bien ce que peut signifier cette expression, les fermetures de poste s'enchaînent.

Nous, élus FSU, avons eu beau voter contre ces fermetures, nous avons beau être majoritaires, avec les représentants des parents élus au Conseil d'établissement, à refuser de les voter, nous avons beau être majoritaires, en Conseil d'établissement comme en Conseil de Groupement de Gestion, les postes sont détruits les uns après les autres. C'est un bel exemple de démocratie, un exemple concret donné à notre communauté scolaire où les valeurs que nous tentons de partager avec nos élèves au quotidien sont ignorées par ceux-là mêmes qui attendent de nous, dès le lendemain d'une destruction de poste, de partager avec nos élèves les valeurs de notre modèle éducatif et le respect des élections.

Avec les destructions annoncées de trois postes en 2026 et de quatre autres en 2027 qui vont nous être présentées dans quelques instants, nous condamnons définitivement la structure CPGE et nous franchissons un nouveau cap : durant deux semaines, un triste spectacle s'est déroulé, une sorte de mise en scène cruelle où notre administration a reçu les collègues de la classe préparatoire, les a laissés rédiger une déclaration à destination de la direction de l'Agence, les a revus et les a laissés proposer des solutions, des adaptations crédibles pour "sauver" la CPGE en simplifiant ses parcours.

Et puis, notre administration a organisé deux réunions, vendredi 3 octobre, une à 16 heures avec les enseignants en CPGE, une seconde à 17 heures avec les représentants des personnels pour évoquer - je cite l'intitulé du mail - le "*devenir de la CPGE*". Nous, élus FSU, avons demandé à l'administration de réunir les enseignants concernés et les élus en même temps mais nous avons essuyé un refus. Il y a donc eu deux réunions, pour s'entendre dire deux fois la même chose... Pourquoi cette comédie ? Un mail aurait suffi. Non, il fallait nous l'annoncer de vive voix, un vendredi, à 17 heures, en 5 minutes.

Pourquoi ne pas avoir joué cette pièce de mauvais goût faite de fausses précautions, de valse hésitation à chaque fois que l'administration a détruit des postes ? Ce ne sont pas les occasions qui ont manqué en trois ans. Cette mise en scène, ces pudeurs s'inscrivent-elles dans le cadre du bien-être au travail ? Cela va-t-il améliorer la qualité de vie au travail des collègues qui savent maintenant que leur poste est détruit et qui vont venir travailler au lycée pendant les 9 prochains mois, rencontrer leurs élèves, croiser les membres de l'administration, saluer leurs collègues...

“*Le devenir de la CPGE*”... maintenant que nous siégeons à ce Conseil d'établissement extraordinaire, nous pouvons pleinement apprécier l'euphémisme de cet intitulé de courriel, il prend même ici pour nous, élus FSU, une teinte ironique. Alors, pour essayer de rendre le moment moins difficile pour notre administration, nous pourrions nous aussi lui suggérer quelques formulations pour atténuer la violence de ce qui va se produire lors de cette instance : l'expression “fermeture de poste” a un charme tout administratif mais elle est un peu banale. Nous pourrions par exemple utiliser l'expression “arbitrage de l'Agence” qui a le mérite de déresponsabiliser l'administration face à son propre vote, nous pourrions aussi décider de la “disparition des supports”, le mot “disparition” donne une petite touche magique à l'instant qui pourrait presque nous émerveiller... une dernière proposition peut-être pour évoquer le “*devenir de la CPGE*” en accentuant sa dimension lyrique et métaphorique : nous pourrions évoquer la “*vision réseau*” de l'AEFE...

Sachez enfin, que dans tous les établissements du pôle et au-delà, la nouvelle de ces fermetures brutales s'est diffusée en quelques heures. L'inquiétude gagne les salles des professeurs dans les écoles, dans les collèges et les lycées. Les enseignants, les personnels craignent de perdre leurs emplois et d'être les prochains sur la liste des suppressions, d'être le numéro de poste suivant. Une structure peut donc être fermée et les enseignants être remerciés un mois après la rentrée, un collègue détaché peut apprendre en cours de contrat qu'il fait sa dernière rentrée... C'est un drame pour des professionnels dévoués et accomplis, qui s'accompagne de conséquences familiales douloureuses voire d'un déchirement à l'idée de devoir quitter ce pays de manière précipitée, dans l'urgence de décisions dictées uniquement par des considérations financières.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'établissement, les élus FSU vous remercient pour votre attention.